

Informations sur le traitement des données pour les personnes signalant des infractions au service interne de notification des infractions aux règles du groupe de boissons riha WeserGold

1) À quelles fins et sur quelle base juridique la collecte de données est-elle effectuée ?

Le traitement de vos données personnelles en rapport avec votre signalement au service interne de signalement du groupe de boissons riha WeserGold a lieu afin de pouvoir vérifier les faits que vous avez signalés et, si nécessaire, de prendre contact avec vous. Une obligation légale de traiter vos données est également possible. En outre, il peut exister un intérêt légitime prépondérant de notre entreprise ou de tiers au traitement de vos données, par exemple pour faire valoir ou défendre des droits juridiques.

Dans la mesure où vous avez donné votre consentement au traitement de vos données personnelles, l'article 6, paragraphe 1, point a), du Règlement général sur la protection des données (RGPD) constitue la base juridique du traitement des données. S'il existe une obligation légale de traiter vos données, la base juridique est l'art. 6, alinéa 1, lettre c du RGPD. Les traitements de données pour lesquels nous ou des tiers avons un intérêt légitime sont effectués sur la base de l'art. 6, al. 1, let. f du RGPD.

2) Quelles sont les catégories de données que nous traitons ?

Votre nom ; vos coordonnées ; des informations sur votre relation avec notre entreprise ; le contenu de votre message.

3) À qui vos données personnelles sont-elles transmises ?

Les informations reçues via notre portail de signalement en ligne sont d'abord reçues par des avocats du cabinet VON RUEDEN - Partenariat d'avocats, l'exploitant du portail de signalement en ligne WhistlePort que nous utilisons, qui les examinent de manière confidentielle et les transmettent ensuite à notre service de signalement interne avec leurs recommandations d'action.

Dans le cadre d'autres actes d'enquête, il est possible que les informations relatives à l'indication soient transmises à d'autres collaborateurs au sein de l'entreprise, à d'autres collaborateurs du cabinet VON RUEDEN - Partenariat d'avocats ou à des sociétés de conseil et/ou des cabinets d'avocats pour un examen plus approfondi des faits et/ou une évaluation juridique. Dans ce cas également, les conditions cadres juridiques pertinentes seront respectées.

Une transmission à d'autres services de notre entreprise et à des tiers n'a lieu que dans la mesure où vous nous avez donné votre accord écrit à cet effet.

Une transmission de données peut également avoir lieu à d'autres sociétés du groupe de boissons riha WeserGold, dans la mesure où elles sont concernées par l'objet de votre déclaration. À l'exception de nos filiales au Costa Rica et en Suisse, toutes les sociétés du groupe ont leur siège dans l'UE et sont donc soumises aux dispositions du RGPD en matière de protection des données. Pour la Suisse, il existe une décision d'adéquation de la Commission européenne qui atteste à celle-ci un niveau de protection des données comparable à celui du RGPD. Afin de garantir la sécurité des données éventuellement transmises à nos filiales au Costa Rica, nous avons conclu avec elles un accord basé sur les clauses standard de protection des données de la Commission européenne pour l'exportation de données personnelles vers des pays tiers.

Dans la mesure où il existe une obligation légale à cet égard, une transmission aux autorités concernées peut également avoir lieu dans le cadre de procédures pénales, judiciaires ou administratives, y compris les procédures administratives relatives aux amendes.

Dans la mesure où vous nous avez donné votre accord pour le traitement de vos données personnelles, nous sommes en principe tenus, conformément à l'article 14, paragraphe 2, point f) du RGPD et à l'article 15, paragraphe 1, point g) du RGPD, d'informer les personnes que vous accusez de l'origine des données personnelles des personnes accusées que vous nous avez communiquées dans le cadre des infractions aux règles que vous avez signalées. Nous refuserons toutefois de divulguer votre identité en nous référant à l'article 29, paragraphe 1, de la BDSG. § L'article 29, paragraphe 1, de la BDSG prévoit des exceptions à l'obligation d'information visée à l'article 14 du RGPD ou au droit d'accès visé à l'article 15 du RGPD si cela devait entraîner la divulgation d'informations a) qui doivent être tenues secrètes en vertu d'une disposition juridique ou b) qui doivent être tenues secrètes de par leur nature, notamment en raison d'intérêts légitimes prépondérants d'un tiers. Le point a) s'applique aux notifications qui relèvent de la loi allemande sur la protection des dénonciateurs (HinSchG) ou de la loi sur les obligations de vigilance de la chaîne d'approvisionnement (LkSG). Le point b) concerne l'intérêt légitime du lanceur d'alerte à ce que son identité ne soit pas divulguée. Il ne peut toutefois pas être exclu avec certitude que

des accusés nous obligent par voie juridique à révéler l'identité du lanceur d'alerte. Cela peut notamment être le cas lorsque des informations inexactes sur des infractions sont signalées intentionnellement ou par négligence grave. Dans de tels cas, l'identité du dénonciateur n'est pas protégée par la loi.

4) Utilisation du portail des lanceurs d'alerte

Nous avons conclu un contrat de traitement des données avec l'exploitant du portail de signalement en ligne WhistlePort que nous utilisons pour notre système de signalement, le cabinet d'avocats von Rueden, qui traite vos données pour notre compte dans le cadre de la soumission de votre signalement, afin de garantir la sécurité des données.

La connexion entre votre terminal et le portail WhistlePort est assurée par une connexion cryptée (SSL ou https). Ni l'adresse IP de votre ordinateur, ni l'adresse IP de votre connexion ne sont enregistrées pendant la durée de la connexion à WhistlePort. En outre, ni nous ni l'exploitant du portail de signalement ne savons quel navigateur vous utilisez ou quel système d'exploitation votre ordinateur utilise pendant l'accès. Pour maintenir la connexion entre le serveur WhistlePort et votre terminal, il est toutefois nécessaire de créer un cookie qui ne contient que l'identifiant de session. Après l'expiration de la session, le cookie n'est plus valable, mais il est toujours présent sur votre terminal. Nous vous recommandons donc de supprimer les cookies sur votre terminal après le message via les paramètres de votre navigateur.

5) Remarques sur le téléchargement de pièces jointes

Lors de la remise d'informations, mais aussi lors de la communication ultérieure avec notre bureau de communication, vous avez la possibilité d'envoyer des fichiers en pièce jointe. Dans la mesure où vous remettez votre communication de manière anonyme, veuillez tenir compte de la remarque suivante : de nombreux formats de fichiers, comme par exemple les fichiers Word, Excel et PDF, peuvent contenir sous les métadonnées des indications sur les personnes qui ont été impliquées dans le traitement du fichier. Vous pouvez le vérifier sous Fichier → Propriétés dans le fichier concerné. Supprimez de telles données des fichiers avant de les télécharger. Si vous n'êtes pas en mesure de supprimer de telles données des fichiers, nous vous recommandons de faire des captures d'écran (screenshots) des fichiers concernés et de les envoyer au bureau de déclaration. Vous pouvez également imprimer les fichiers et les envoyer anonymement par courrier postal au bureau de communication.

6) Combien de temps vos données sont-elles conservées?

Si le traitement de vos données personnelles est effectué sur la base de votre consentement, les données sont effacées dès que vous révoquez votre consentement, à moins que nous ne soyons tenus de les conserver en vertu de dispositions légales ou que nous ayons besoin de ces données pour faire valoir ou défendre des droits légaux.

En dehors de cela, la suppression de vos données personnelles a lieu en principe après l'expiration des délais de conservation légaux. Conformément à la loi allemande sur la protection des informateurs (HinSchG), la documentation d'une procédure doit être effacée trois ans après sa clôture. Dans certains cas, des délais de suppression plus longs peuvent être nécessaires, par exemple pour faire valoir ou défendre des droits juridiques.

7) Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de demander des informations sur les données personnelles enregistrées vous concernant, la rectification et, si les conditions mentionnées dans le règlement général sur la protection des données (RGPD) sont remplies, l'effacement, la limitation du traitement ainsi que le transfert de ces données.

Vous avez le droit de révoquer à tout moment le consentement que vous avez donné pour le traitement de vos données personnelles. La légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'à la révocation n'en est pas affectée. La phrase précédente concerne également la divulgation de votre identité à la personne que vous avez mise en cause, qui doit en principe être informée au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre notification.

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle concernant le traitement de vos données personnelles.

Si nous traitons vos données pour préserver des intérêts légitimes, vous pouvez vous opposer à ce traitement pour des raisons liées à votre situation particulière. Nous ne traiterons alors plus vos données à caractère personnel, à moins que nous puissions démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou que le traitement sert à faire valoir, à exercer ou à défendre des droits en justice.

8) Qui est responsable de la collecte de vos données personnelles et à qui pouvez-vous vous adresser ?

Le système de déclaration interne du groupe de boissons riha WeserGold est exploité par les sociétés du groupe mentionnées ci-dessous, sous leur responsabilité commune en matière de protection des données :

- a) riha WeserGold Getränke GmbH & Co. KG, Behrenstr. 44-64, 31737 Rinteln,
Courrier électronique : info@riha-wesergold.de,

Les coordonnées du délégué à la protection des données :

riha WeserGold Getränke GmbH & Co. KG, Datenschutzbeauftragter, Behrenstr. 44-64,
31737 Rinteln, Allemagne, e-mail : datenschutz@riha-wesergold.de.

- b) Tropicalia Beverages Industries B.V.,
Pesetastraat 24, 2991 XT Barendrecht, Pays-Bas,
- c) Tropicalia Continental Industries B.V.,
Pesetastraat 24, 2991 XT Barendrecht, Pays-Bas,
- d) Agrozumos, S.A. Polígono Industrial nº17, 31870 Lekunberri, Navarre, Espagne,
E-mail : info@agrozumos.com,

les coordonnées du délégué à la protection des données :

Agrozumos, S.A., Delegado de protección de datos, Polígono Industrial nº17, 31870 Lekunberri,
Navarra, España, E-mail : info@agrozumos.com.

Les sociétés du groupe mentionnées ont convenu entre elles que les personnes concernées par le traitement des données effectué sous leur responsabilité commune peuvent faire valoir leurs droits susmentionnés auprès de la riha WeserGold Getränke GmbH & Co. KG, en tant que société mère du groupe, aux coordonnées mentionnées précédemment. Les sociétés s'informent mutuellement des droits que vous exercez le cas échéant et se fournissent les informations nécessaires.